



Heures d'équivalence / délai prévenance planning

Par **Conducteur routier**, le 14/12/2020 à 15:04

Bonjour à tous,

Actuellement en poste dans une entreprise dépendant de la CCN des transports routiers et activités auxiliaires de transport.

J'ai un contrat de travail avec un horaire garanti de 169h

Sur les bulletins de salaire il comptabilise de la 151 à la 186 ieme heure en heure d'équivalence et je ne suis qu'à partir de ma 187 ieme heure en heure supplémentaire.

1er question: Est ce normal ? Ce compte ne permet il pas de ne pas comptabilisé des repos compensateur?

2ieme question: comment sont comptabilisé les heures supplémentaires ? A la semaine ? Au mois ?

Car par exemple sur 4 semaines je vais faire 30 50 60 et 29 heures et je n'aurais aucune heure supplémentaires. Je serais payer les 169 heures.

Je souhaite abordé un second sujet concernant le délai de prévenance pour les emploi du temps.

Je n'ai jamais de planning je dois appeler tout les soirs savoir si je travail entre 17 et 19h et cela assez régulièrement hors temps de travail.

On peut m'annoncer un repos pour le lendemain ou me dire que je travail je ne sais jamais par avance.

Est ce normal ?

Par **P.M.**, le 14/12/2020 à 15:50

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndicale de la branche des transports routiers car il existe un véritable imbroglio concernant les heures supplémentaires en fonction aussi de l'activité exercée...

Par **Conducteur routier**, le **14/12/2020 à 17:25**

Petite précision l'entreprise nous considère « grand routier » donc au coefficient 150M mais l'activité réel est régional avec zéro découché.

De plus il se servent de cela pour nous indique que notre temps de travail maximal par semaine est de 56 heures.

Or en en régional si je ne me trompe pas c'est 52H.

De plus un « grand routier » c'est 186 heures et non 169.

Par **P.M.**, le **14/12/2020 à 18:01**

Ce sont ces différences et les dispositions récentes suite à la Jurisprudence qui font qu'il vaut mieux s'adresser à des spécialistes...